

**Projet de Livre blanc de l'ANCCLI
sur la gestion post crise et post-accident nucléaire**

Point sur la préparation du Livre blanc

**Yves Marignac
Manon Besnard**

WISE-Paris

Contexte

- Problématique montante de la gestion post-crise et post-accidentelle, accentuée depuis Fukushima
- Constats des CLI lors des exercices de crise : les plans sont incomplets et pas toujours applicables
- Flou institutionnel sur le rôle officiel des CLI en cas d'accident *versus* perception croissante de leur rôle potentiel
- Nombreux exercices et réflexions menées par les instances nationales, européennes et internationales
- Volonté de l'ANCCLI d'élaborer et faire connaître son analyse et ses recommandations sur le rôle des CLI

Organisation

- Le Livre Blanc présente le contexte et les enjeux de la gestion post-crise, le diagnostic du rôle actuel des CLI et leurs constats et recommandations
- Appui méthodologique de WISE-Paris à la réalisation du Livre Blanc :
 - État des lieux, rédaction d'un document de synthèse
 - Proposition de recommandations
 - Rédaction d'un document final de 15 à 20 pages
- Pilotage par un groupe de travail (GT-LB) issu du GPPA :
 - Échanges réguliers avec WISE-Paris
 - Réactions et avis sur l'évolution du document de synthèse puis du Livre blanc
- Point régulier et validation finale avec le GPPA

Calendrier

<i>5 nov. 2014</i>	Lancement du projet en réunion du GPPA
<i>10 fév. 2015</i>	1 ^{ère} réunion GT-LB / WISE-Paris Discussion sur la base d'une V0 du document de synthèse
<i>3 avril 2015</i>	2 ^{ème} réunion GT-LB / WISE-Paris Discussion sur la base d'une V1 amendée du document de synthèse
<i>7 mai 2015</i>	Envoi d'une nouvelle version amendée de la synthèse incluant des propositions de recommandations
<i>20 mai 2015</i>	Présentation au GPPA
<i>(...)</i>	
<i>Oct. 2015</i>	Version finale validée du Livre blanc
<i>À discuter</i>	Échange avec les autorités et les exploitants

Structure générale

- Préface d'une personnalité (ex. : Naoto Kan)
- Corps du document :
synthèse des enjeux, intégrant des illustrations plus concrètes
- Recommandations :
au fil du texte mais avec une mise en forme permettant une bonne visibilité,
et rappelées en bloc en début ou en fin du document
- Proposition de contributions :
 - 1 page du Comité scientifique de l'ANCCLI
 - Si possible, 1 page d'un commissaire de l'ASN sur la position WENRA
 - Si possible, 1 page de point de vue de l'IRSN
- Pages réservées si nécessaire à l'expression de représentants de différents collèges des CLI qui le souhaitent
- Annexes : bibliographie, travaux du CS sur le guide PPI/exercices/iode, ...

Structure de la synthèse

- Introduction sur le contexte et l'objectif du Livre blanc
- Découpage thématique autour de trois enjeux imbriqués :
 - Zonage des territoires
 - Gestion de la contamination
 - Accompagnement et protection des populations
- Pour chaque thème, discussion en trois temps :
 - Principaux enjeux
 - Rôle des territoires
 - Rôle des CLI
- L'ensemble est traité avec une distinction systématique entre la phase de préparation à l'accident et la phase post-crise et post-accidentelle
- Un point spécifique sur les enjeux d'information et de communication
- Un point sur les outils et moyens nécessaires aux CLI pour assurer leurs missions

Introduction

- Rôle des CLI : pas ou peu de missions spécifiquement définies dans une situation d'accident nucléaire et ses suites ...
- ... mais un rôle potentiel en lien avec leur mission générale, en distinguant :
 - Phase de préparation : participation à la réflexion
 - Phase accidentelle : pas de rôle mais un besoin de rester connectée
 - Phase post-accidentelle : accompagnement et suivi de la mise en œuvre
- Territoires concernés, nécessité de bien articuler différentes approches :
 - Limites administratives des zonages (PPI) et des collectivités
 - Étendue géographique des retombées radioactives
 - Bassins de vie affectés par les conséquences de l'accident

Zonage des territoires (1/2)

Zonage en situation d'urgence

- Limites concentriques prédéfinies par le PPI
- Préoccupation croissante sur la dimension insuffisante du PPI

PREP-1 *L'ANCCLI recommande que le rayon des PPI soit porté à 80 km, de manière à ce que la préparation et l'information soient assurées dans un territoire incluant l'intégralité des bassins de vie concernés.*

- Questionnement sur l'efficacité des plans de distribution d'iode et sur leur bonne intégration dans les Plans communaux de sauvegarde (PCS)

PREP-2 *L'ANCCLI recommande que les Plans communaux de sauvegarde, qui doivent préciser les conditions de distribution d'iode dans les territoires concernés, soient systématiquement rendus accessibles au public.*

Zonage des territoires (2/2)

Zonage en phase post-accidentelle

- Zonage défini en fonction de critères quantitatifs peu définis (référence aux NMA, niveau maximal admissible)
- Zonage applicable à long terme établi en phase de sortie de crise

PAC-1 *L'ANCCLI recommande que les CLI soient associées aux réflexions menées dans le cadre de la préparation à l'accident sur le zonage post-accidentel, et consultées lors de l'établissement d'un tel zonages.*

- Le zonage peut s'accompagner de mesures de décontamination visant à permettre le maintien de populations et d'activités

PAC-2 *L'ANCCLI recommande que les CLI soient associées aux réflexions menées dans le cadre de la préparation à l'accident sur la définition d'un éventuel plan de décontamination, et consultées lors de l'établissement d'un tel plan.*

Gestion de la contamination (1/2)

Décontamination du territoire

- Questions sur l'échelle de faisabilité et sur les délais de mise en œuvre
- Nécessité d'axer l'action sur la base d'une réflexion territoriale
- Questions sur la mobilisation des personnels nécessaires (droit de retrait)

Ressources en eau

- Impact des eaux de nettoyage et de décontamination sur les ressources locales

Gestion de la contamination (2/2)

Gestion des déchets et des produits contaminés

- Question sur un seuil de libération potentiellement nécessaire pour maîtriser la situation face aux importants volumes générés

PREP-3 *L'ANCCLI recommande qu'un débat ait lieu en phase de préparation concernant l'opportunité éventuelle d'introduire un seuil de libération des déchets en cas d'accident et les conditions associées à une telle introduction.*

- Question sur le choix des sites et zones mobilisés pour la gestion des déchets

PREP-4 *L'ANCCLI recommande qu'un débat ait lieu en phase de préparation pour identifier autour de chaque site nucléaire des zones favorables à l'entreposage des déchets de décontamination générés suite à un accident et à l'épandage éventuel de produits contaminés.*

Protection et accompagnement des populations (1/4)

Recensement des populations

- Questionnements sur l'efficacité des dispositifs de type questionnaires prévus et sur la nécessité éventuelle de dispositifs intrusifs (puces...)

***PREP-5** L'ANCCLI souligne les difficultés juridiques et opérationnelles associées au recensement des populations affectées, et recommande que les modalités de ce recensement soient précisées par voie réglementaire à l'issue d'un débat sur le sujet.*

Relocalisation

- Zone grise temporelle entre la levée des actions d'urgence et l'éloignement des populations
- Zone grise spatiale entre zone d'évacuation obligatoire et zone sans mesure d'évacuation, d'une zone où le choix est laissé aux populations

Protection et accompagnement des populations (2/4)

Indemnisation des populations

- Problème associé au seuil de responsabilité de l'exploitant par rapport au montant total du coût d'un accident grave et d'un accident majeur
- Questionnement sur la nature des dommages indemnisés, sur les conditions d'attribution et de mise en œuvre des indemnisations

PREP-6 *L'ANCCLI recommande que la réflexion se poursuive concernant le relèvement du plafond de responsabilité de l'exploitant, et que le périmètre, les conditions et les délais d'indemnisation soient précisés par voie réglementaire à l'issue d'un débat sur le sujet.*

Protection et accompagnement des populations (3/4)

Continuité des services publics

- Nécessité dans tous les cas de maintenir pour les populations les conditions de reconstruction d'une communauté et d'une activité
- Repose notamment sur le maintien des services publics

PAC-3 *L'ANCCLI recommande que des mesures soient prévues pour que les services publics de proximité soient assurés, à la fois dans les zones de relocalisation des populations évacuées et dans les zones dans lesquelles l'évacuation n'a pas été rendue obligatoire.*

Poursuite des activités économiques

- Nécessité de recenser en amont les activités et les conditions de leur maintien

PREP-7 *L'ANCCLI recommande que les activités économiques qui devraient être maintenues ou relancées rapidement en cas d'accident nucléaire aient fait l'objet d'un recensement exhaustif dans le périmètre PPI étendu à 80 km au stade de la préparation.*

Protection et accompagnement des populations (4/4)

Restrictions alimentaires et d'utilisation des ressources en eau

- Fort impact potentiel de la contamination sur les ressources locales en eau
- Nécessité de recenser les besoins et les risques éventuels

PREP-8 *L'ANCCLI recommande que les ressources en eau vulnérables soient identifiées au stade de la préparation. Les conséquences d'une contamination de ces ressources devront être évaluées et les mesures de protection ou de remédiation nécessaires prévues en conséquence.*

- Mise en place d'une réglementation européenne sous 1 mois mais nécessité de consultation

PAC-4 *L'ANCCLI recommande que les CLI soient consultées lors de l'établissement de la réglementation pour la commercialisation alimentaire au delà des trois premiers mois suivant l'accident.*

Outils et moyens des CLI

Moyens mobilisés par les CLI

- Moyens humains nécessaires à l'exercice du rôle envisagé par les CLI
- Moyens techniques et financiers associés

PREP-9 *L'ANCCLI recommande qu'une réflexion soit poursuivie, à l'échelle nationale et de chaque CLI, sur la mobilisation des moyens humains, techniques et financiers nécessaires au bon exercice du rôle envisagé pour les CLI dans la phase post-crise et post-accidentelle.*

Evolution de la composition des CLI

- Question sur l'adaptation de la composition des CLI au vu des territoires et enjeux concernés par la situation post-accidentelle

PREP-10 *L'ANCCLI recommande qu'une réflexion soit menée sur l'opportunité d'élargir la composition des CLI en cas d'accident, et sur les conditions opérationnelles et réglementaires dans lesquelles un tel élargissement pourrait être mis en œuvre.*